

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 04 JUILLET 2024

Délibération n°2024-07-15

L'an deux mille vingt-quatre et le 04 juillet, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lupé, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	29
■ Nombre de votants	:	33
■ Date de la convocation	:	le 26 juin 2024

**Objet : Environnement - Déchets ménagers : Autorisation de lancement d'une procédure de consultation pour le marché de traitement de ordures ménagères suite à déclaration sans suite pour insuffisance de concurrence**

### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL ( <i>Pouvoir de M. Yannick JARDIN</i> ), Mme Brigitte BARBIER, Mme Nathalie BÉAL, M. Jean-Baptiste PERRET -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX ( <i>Pouvoir de Mme Agnès VORON</i> ), Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN ( <i>Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE</i> ) -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON ( <i>Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY</i> ).

### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Yannick JARDIN, ( <i>Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL</i> ) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL ( <i>Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX</i> ), Mme Martine JAROUSSE ( <i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i> ) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY ( <i>Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON</i> ).

### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.
------------	----------------------------

Conseil communautaire du 04/07/2024 – Auteur : Stéphanie ISSARTEL, DGS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
Page 1 sur 2  
042-244200895-20240704-2024\_07\_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2024  
Publication : 12/07/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

M. le conseiller délégué en charge des déchets ménagers explique que par délibération n°2024-02-07 du 29 février 2024, le conseil communautaire a autorisé le lancement d'une procédure de consultation faisant suite à la déclaration sans suite pour infructuosité de la consultation initiale pour le lot 2 - Traitement des ordures ménagères résiduelles - du marché de collecte et de traitement des ordures ménagères pour la période 2023-2027. Cette procédure a elle aussi été déclarée sans suite, pour insuffisance de concurrence (1 seule entreprise ayant répondu).

Il convient donc de relancer une nouvelle procédure de consultation pour le traitement des ordures ménagères résiduelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le marché sera conclu pour une durée ferme de trois ans (soit jusqu'au 31 décembre 2027), son montant est estimé à 925 000 € HT pour cette période de trois ans.

Il est proposé au conseil communautaire :

- De relancer une nouvelle procédure de consultation pour le traitement des ordures ménagères résiduelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- D'autoriser M. le président à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ**

- Relance une nouvelle procédure de consultation pour le traitement des ordures ménagères résiduelles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- Autorise M. le président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

  
  
Serge RAULT

Secrétaire de séance

  
  
Valérie PEYSSELON